

**Esneux**

## **URBANISME**

### **AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par Madame Isabelle DENEFF demeurant Rue Marmont 2 à 4130 ESNEUX.

Le terrain concerné est situé Rue Marmont, 2 à 4130 Esneux et cadastré division 1, section C n°383S.

La demande vise les travaux suivants : Extension d'une habitation unifamiliale et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du permis d'urbanisation pour les raisons suivantes :

- les constructions dans la zone C du lotissement doivent présenter 2 niveaux ;

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- le volume devrait être implanté avec un recul de minimum 5m par rapport à la limite parcellaire latérale ; Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article D.IV.40 du CoDT).

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be), dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 16 août 2024 au 30 août 2024 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be)